

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU JURA

Arrondissement de
SAINT-CLAUDE

Canton de
MOIRANS-EN-MONTAGNE

Commune de VILLARDS-D'HÉRIA
N° INSEE 39 561

Extrait du Registre des délibérations du conseil municipal

Délibération N° 17-2025

Nombre de Membres

- en exercice : 9
- présents : 9
- votants : 9
- ayant donné procuration : 0
- absents excusés : 0
- absents : 0

Date de convocation :

27 mars 2025

Date d'affichage :

27 mars 2025

Objet de la délibération

Adhésion à l'Association
des Maires Ruraux du
Jura

Résultat du vote

- pour : 9
- contre : 0
- abstention : 0

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi trois avril à 18 heures 15,

Étaient présents : Jean-Robert BONDIER, Michaël MARILLIER, Aïcha BURDAIRON, Alain MOISSONNIER, Rachel HUGUES, Jan VINCENT, Gilles VINCENT, Floriano DE MATOS, Dominique LACROIX,

Les conseillers présents formant la majorité de membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.

M. Gilles VINCENT ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Président de séance : M. le Maire, Jean-Robert BONDIER

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu la fiche explicative des actions menées par l'Associations des Maires Ruraux du Jura ;

Considérant le soutien que l'Association des Maires Ruraux du Jura apporte aux communes rurales du Jura ;

Sur proposition du Maire ;

Après en avoir délibéré par scrutin ordinaire à mains levées, le conseil municipal

DÉCIDE

D'adhérer à l'Association des Maires Ruraux du Jura pour l'année 2025.

D'accepter de régler la cotisation de 110 € avec l'abonnement eu mensuel 36 000 communes pour 10 €.

D'inscrire les crédits nécessaires au budget.

AUTORISE

Monsieur le Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à VILLARDS-D'HÉRIA, le 03/04/2025

Le secrétaire de séance
Gilles VINCENT

Pour extrait conforme, le Maire,
Jean-Robert BONDIER

